



VILLE DE BRIVE

Cité gaillarde

Brive-la-Gaillarde, le 15 MAI 2024

**APPEL A CANDIDATURES INTERNE/EXTERNE****La Ville de BRIVE**  
recrute  
**pour le service des Ateliers municipaux****Un Electricien (F/H)**  
(Catégorie C - Adjoint technique)

Sous l'autorité du responsable des Ateliers Municipaux, vous interviendrez sur les travaux d'entretien courant du patrimoine bâti de la collectivité, ainsi que sur le patrimoine en location. Vous interviendrez en atelier pour la phase de préparation, et en extérieur pour la phase de mise en œuvre.

**MISSIONS PRINCIPALES****Activités principales :**

- Application des mesures de protection, de dépannage d'une installation courante, et de réalisation d'une installation simple, et diagnostic de pannes,
- Maintenance préventive sur les réseaux basse tension,
- Remise en état des installations et appareils défectueux,
- Modification et création de petites installations électriques,
- Suivi des demandes d'intervention (dépannages, commande, demande travaux),
- Conception et réalisation, suivant les règles de l'art, de créations ou modifications sur les installations,
- Vérification et essai des organes de sécurité (circuits de secours, groupe électrogène ...),
- Remplacement curatif et préventif des appareillages (protection, source de lumière ...),
- Maintenance préventive et curative de l'ensemble des installations des systèmes SSI, désenfumages,
- Assistance technique lors de manifestations (culturelles, salons, expositions).

**COMPETENCES ET QUALITES REQUISES**

- Diagnostiquer le niveau de réparation, l'analyser.
- Exécuter l'approvisionnement de son ouvrage en matériaux, équipements et accessoires,
- Utiliser les outils adéquats,
- Remettre en état à l'identique,
- Exécuter l'approvisionnement de son ouvrage en matériaux, équipements et accessoires,
- Lire un plan d'exécution,
- Etablir un croquis côté ou faire un petit levé de plan,
- Appliquer la réglementation sur la sécurité des chantiers et des bâtiments,
- Appliquer les consignes de sécurité exécutives et préventives des interventions ordonnancées,

une ville  
avec son caractère

- Appliquer et faire respecter la réglementation sur la sécurité du personnel et des biens de l'atelier d'électricité,
- Pratiquer les démarches sécuritaires, la mise en application des équipements de protection individuels (E P I) liés à l'activité,
- Mettre en œuvre les techniques de raccordement et de branchement en respectant la réglementation en vigueur,
- Utiliser les outils et machines liés aux travaux d'électricité, le matériel électroportatif et mécanique,
- Entretien des outils et des équipements.

### **Conditions spécifiques**

- Travaux sur échafaudage,
- Travaux nécessitant une adaptation particulière soumise à une habilitation,
- Port d'EPI.

### **Profil**

- Capacité à travailler en équipe,
- Savoir s'adapter aux diverses spécialités du bâtiment,
- Capacité à la polyvalence des tâches,
- Aptitude au management,
- Sens du dialogue et du contact avec les responsables d'établissements municipaux.

### **Formation professionnelle requise**

- Spécialité : électricien bâtiment,
- Diplômes ou permis B exigés

### **Terrain d'évolution**

- Travail sur chantier extérieur ou en atelier du patrimoine « bâti » de la collectivité territoriale, également patrimoine en location pour les travaux d'entretien courant.

## CONDITIONS DE TRAVAIL

**Lieu de travail** : Ateliers municipaux, rue Jean Fieyre à BRIVE

**Temps de travail** : Poste à temps complet : Cycle de travail de 35h/semaine (sur 4 jours) ;  
Fixer dans les conditions du service en référence au protocole d'accord suite à la mise en place des 35 heures.

Astreinte électrique les week-ends (en moyenne 8 par an.)

**Rémunération** : indiciaire Fonction publique territoriale

**Statut** : fonctionnaire, ou contractuel (contrat de 1 an possiblement renouvelable) ;

**Avantages possibles selon le statut** : Possibilité de mutuelle santé si labellisée, et de prévoyance avec prise en charge employeur. Titres restaurant Comité des Œuvres Sociales ; chèques vacances, billetterie, tarifs préférentiels commerces, loisirs et vacances... ; Activités sportives proposées par l'Association Sportive des Communaux de Brive.

***Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter :***

***Monsieur Léo MATAS, Responsable des Ateliers municipaux***

***au 05 55 92 99 90 ou 06 73 62 65 47***

**Merci de bien vouloir adresser votre candidature à**

**Monsieur Frédéric SOULIER**

**Maire de Brive-la-Gaillarde**

**Hôtel de Ville - BP 80433 - 19312 BRIVE Cedex**

ou par mail, en PDF, à : **[drh@agglodebrive.fr](mailto:drh@agglodebrive.fr)**

avant le : **16 JUIN 2024**

Votre candidature doit comporter : votre lettre de motivation mentionnant l'intitulé du poste et le n° de dossier : **2024V023-BATCOM-05**, votre CV à jour, vos pièces d'identité, le dernier arrêté de situation administrative pour les fonctionnaires. Ces pièces sont obligatoires pour la prise en compte de la candidature. Tous les entretiens se font en présentiel.

Pour le Maire, et par Délégation,  
Le Directeur Général des Services,



François HTIER